

VILLE DE



# Nogent-sur-Marne

## Compte Rendu du Conseil Municipal

**LE MERCREDI 6 DECEMBRE 2017 A 20 H 00**

L'an deux mille dix-sept, le Mercredi six Décembre à vingt heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la Scène Watteau sur convocation qui leur a été adressée le 30 Novembre 2017 par le Maire conformément à l'article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 39

**SONT PRESENTS à l'ouverture de la séance :**

Jacques JP. MARTIN, Maire

Jean Jacques PASTERNAK, Véronique DELANNET, Déborah MÜNZER, Christine RYNINE, Anne-Marie GASTINE, Christophe IPPOLITO, Chantal LETOUZEY de BRUYNE, Gilles HAGEGE, Florence FOSSE, Philippe PEREIRA, Adjointes au Maire

Jacques LABESCAT, Alain DEGRASSAT, Claude SLOBODANSKY, Pascale MARTINEAU, Aurélie SAINT-LO, Annie FERREIRA, Mariam LADJOUAN, Juliette LE RUYER, Bernard RASQUIN, Anne-France JACQUILLAT, Jean-Michel VERHEYDE, Aline JOFFET, Laurent TARAVELLA, Camille MAUDRY, Florence LIEVYN, Nicolas LEBLANC, Philippe CUYAUBERE, Elisabeth DURANTEL, Dominique FAURE, Jean-François LE DERFF, Conseillers Municipaux.

**ONT DONNE POUVOIR :**

M. DAVID Jean-Paul ... à ... M. MARTIN Jacques JP.

M. EYCHENNE Sébastien ... à ... Mme FOSSE Florence

M. SAJHAU Philippe ... à ... M. IPPOLITO Christophe

M. GOYHENECHÉ Philippe ... à ... M. PASTERNAK Jean Jacques

M. DENISART Michel ... à ... M. LE DERFF Jean-François

M. BODIN Laurent ... à ... Mme DURANTEL Elisabeth

**A DONNE POUVOIR EN COURS DE SEANCE :**

Mme MÜNZER Déborah...à... Mme DELANNET Véronique à la question 17/168

**ABSENTS EXCUSES :**

Mme YELLES-CHAUCHE Amina

M. HAZAN Jacky

Les membres présents formant la majorité des Conseillers en exercice peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été proposé, en conformité à l'article L.2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil pour la présente séance :

**SECRETARE DE SEANCE** : M. PASTERNAK Jean Jacques

**MODERATEUR** : M. RASQUIN Bernard

Ces formalités remplies ;

Sous la Présidence de M. Le Maire la séance est ouverte à 20H20

**APPROBATION DU PROCES VERBAL**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal du conseil municipal du 27 septembre 2017.

**17/167 PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNE DE NOGENT-SUR-MARNE ET L'ARTISTE-INTERVENANT CHRISTINE OTT**

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés,

Approuve la convention de partenariat à passer entre la Commune de Nogent-sur-Marne et l'artiste-intervenante Christine Ott.

Autorise le Maire ou l'Adjoint délégué à signer la convention et tout document y afférent.

Décide d'imputer les dépenses correspondantes au budget communal.

Mme MÜNZER Déborah quitte la séance à la question 17/168 et donne pouvoir à Mme DELANNET Véronique

**17/168 EXERCICE 2018 – AUTORISATION D'ENGAGER, DE LIQUIDER ET DE MANDATER LES DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT – BUDGET GENERAL**

Le conseil municipal, par 34 voix pour dont 6 pouvoirs (M. DAVID, Mme MÜNZER, M. EYCHENNE, M. SAJHAU, M. GOYHENECHÉ et M. DENISART), et 3 abstentions, dont 1 pouvoir (M. BODIN),

Autorise l'exécutif de la Commune de Nogent sur Marne au titre de l'exercice 2018, d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Chapitre – Budget Général	BP 2017	25% autorisé pour 2018
20 - Immobilisations incorporelles	154 200,00	38 550,00
204 - Subventions d'équipement versées	707 500,00	176 875,00
21 - Immobilisations corporelles	2 301 553,00	575 388,00
23 - Immobilisations en cours	9 662 403,00	2 415 601,00
27 - Autres immobilisations financières	9 900,00	2 475,00
<b>TOTAL</b>	<b>12 835 556,00</b>	<b>3 208 889,00</b>

Inscrit les crédits correspondants au budget de l'exercice 2018.

**17/169 EXERCICE 2018 – APPROBATION DES TARIFS ET REDEVANCES DES DROITS DE PLACE DES MARCHES DU CENTRE ET LECLERC APPLICABLES AU 1ER JANVIER 2018 ET FIXATION DE LA REDEVANCE VERSEE A LA COMMUNE**

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés,

Approuve les tarifs proposés par le délégataire de service public des marchés d'approvisionnement du Centre et Leclerc, les Fils de Madame Géraud, tels qu'ils figurent en annexe.

Décide que ces tarifs s'appliqueront à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

---

**17/170 CREATION D'UN FONDS DE DOTATION ET APPROBATION DES STATUTS**

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés,

Approuve la création d'un fonds de dotation au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Approuve les statuts du fonds de dotation pour Nogent.

Autorise le Maire ou son Adjoint délégué à signer tout document relatif à ce fonds de dotation.

---

**17/171 TARIFS DES DROITS DE VOIRIE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR L'EXERCICE 2018**

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés,

Décide d'augmenter de 2 % les tarifs d'occupation du domaine public routier pour l'année 2018, conformément aux tarifs figurant en annexe.

Décide la création d'un nouveau tarif d'occupation du domaine public :

- Flèches signalétiques promoteurs : soit 50 € par mois de 1 à 10 flèches et 150 € par mois de 11 à 20 flèches

Décide d'appliquer les nouveaux tarifs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Rappelle que les présents droits de voirie ne dispensent pas le demandeur, le cas échéant, du paiement de la redevance forfaitaire relative à l'occupation de places de stationnement payant.

D'imputer la recette correspondante au budget de l'exercice 2018.

---

**17/172 CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN (EPTB) SEINE GRANDS LACS POUR LA FOURNITURE ET LA POSE DE REPERES DE CRUE**

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés,

Approuve la convention de partenariat à passer avec l'EPTB Seine Grands Lacs pour la fourniture et la pose de repères de crue.

Autorise le Maire ou l'Adjoint délégué à signer ladite convention et tous les documents nécessaires à sa conclusion.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

---

**17/173 SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'INTERVENTION FONCIERE AVEC L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE LA REGION ILE DE FRANCE (EPFIF) ET L'EPT PARISESTMARNE&BOIS**

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés,

Approuve la convention d'intervention foncière à passer avec l'EPFIF et l'EPT ParisEstMarne&Bois.

Autorise le Maire ou son Adjoint délégué à signer cette convention.

---

**17/174 CESSION DE BIENS IMMOBILIERS "PROJET VAL D'AVETO"**

Le conseil municipal, par 35 voix pour dont 7 pouvoirs (M. DAVID, Mme MÜNZER, M. EYCHENNE, M. SAJHAU, M. GOYHENECHÉ et M. DENISART, M. BODIN), et 2 abstentions

Approuve la promesse de vente à passer avec la société GALA Immobilier portant sur les parcelles AE 341 et 6 et la partie du domaine public à déclasser sises 37 bis rue des Héros Nogentais, 2 rue Thiers et 35/37 rue des Héros Nogentais et Square Walter pour un montant de 900 000 € ainsi que sur 11 places de stationnement situées dans le parking souterrain sis 19 bis rue Paul Bert pour un montant de 22 200 € T.T.C par place.

Autorise le Maire ou son Adjoint délégué à signer cette promesse de vente.

Autorise le Maire ou son Adjoint délégué à procéder à toutes les formalités nécessaires à la réalisation de cette vente tel le déclassement du domaine public.

---

**17/175 AVENANT N°1 AU CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION ET L'EXPLOITATION DES ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS « MANDARINE » ET « JARDIN DES LUTINS »**

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés,

Décide d'approuver l'avenant n°1 au contrat de délégation de service public conclu avec la société « Les Petits Chaperons Rouges - Collectivités Publiques » » lequel prévoit la fourniture des couches aux familles par la structure d'accueil, à compter de janvier 2018.

Les dépenses et les recettes liées à la fourniture des couches seront retracées dans l'annexe 3 relative au tableau de bord des engagements contractuels et au compte d'exploitation prévisionnel.

Les économies réalisées seront déduites du montant de la compensation versées chaque année par la Commune.

Les autres dispositions du contrat de délégation de service public demeurent inchangées.

Décide d'autoriser le Maire, ou son Adjoint délégué, à signer ledit avenant.

---

**17/176 CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE D'UNE PARTIE DU PARKING MARIE CURIE AU PROFIT DE NOGENT HABITAT OPH**

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés,

D'approuver la convention d'occupation d'une partie du parking Marie Curie avec Nogent Habitat, la SAIEM et la Société Nogent Stationnement en présence de la Société Expansiel Promotion pour la durée du chantier de Nogent Habitat situé 35/35 bis rue Hoche.

D'autoriser le Maire de Nogent-sur-Marne, ou son adjoint délégué, à signer cette convention.

Les dépenses et recettes correspondantes seront imputées au budget communal.

---

**17/177 CONVENTION DE MANDAT AVEC LA SOCIETE NOGENT STATIONNEMENT POUR L'ENCAISSEMENT DES RECETTES DE VOIRIE**

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés,

Approuve la convention de mandat à passer avec la Société Nogent Stationnement pour la gestion des flux financiers liés à la perception des recettes liées au stationnement payant.

Autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer cette convention de mandat.

Inscrit les dépenses et les recettes correspondantes à ces flux financiers au budget communal.

---

**17/178 MODIFICATION DE LA LISTE DES EMPLOIS POUR LESQUELS UN LOGEMENT DE FONCTION PEUT ETRE ATTRIBUE PAR NECESSITE DE SERVICE**

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés,

Décide d'ajouter, sur la liste des emplois susceptibles de bénéficier d'une concession pour nécessité de service public, l'emploi de conservateur de cimetière.

Une décision individuelle d'attribution sera élaborée sous la forme d'un arrêté de concession de logement pour nécessité absolue de service.

---

**17/179 ADHESION AU CONTRAT D'ASSURANCE SOUSCRIT PAR LE CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA PETITE COURONNE POUR LA GARANTIE DES RISQUES STATUTAIRES**

Le conseil municipal, par 34 voix pour dont 6 pouvoirs (M. DAVID, Mme MÜNZER, M. EYCHENNE, M. SAJHAU, M. GOYHENECHÉ et M. DENISART), et 3 abstentions, dont 1 pouvoir (M. BODIN)

Décide d'adhérer à effet au 1<sup>er</sup> janvier 2018 et jusqu'au 31 décembre 2021, au contrat d'assurance pour les risques statutaires du personnel affilié à la CNRACL, souscrit par le Centre Interdépartemental de Gestion de la petite couronne de la région Ile-de-France sis 1 rue Lucienne Gérain – 93698 Pantin Cedex, auprès de CNP Assurance en partenariat avec SOFAXIS, pour les garanties suivantes :

- Décès au taux de 0,18 %,
- Accident de service/Maladie professionnelle au taux de 1,39 % sans franchise,
- Congé de longue maladie et de longue durée au taux de 3,33 % sans franchise.

Décide que le montant de la prime annuelle à payer résultera de l'application des taux définis à l'article 1<sup>er</sup> à la masse salariale des agents concernés. Il sera majoré de 0,60 % en application de l'article 25 alinéa 4 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions relatives à la fonction publique territoriale, lequel concerne la participation aux frais exposés par le CIG pour la gestion du contrat d'assurance.

Décide d'autoriser le Maire à signer la convention avec le Centre Interdépartemental de Gestion de la petite couronne, convention par laquelle seront définies les modalités de remboursement, ainsi que tout acte relatif à cette affaire.

---

#### **17/180 RENOUELEMENT DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE ENTRE LA VILLE DE NOGENT ET LE CNFPT**

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés,

Décide d'approuver le renouvellement de la convention de partenariat entre la ville de Nogent sur Marne et la délégation régionale du CNFPT, pour une durée d'un an.

Décide d'autoriser le Maire ou son Adjoint délégué à signer le renouvellement de ladite convention et toute pièce utile s'y rapportant.

---

#### **17/181 MODIFICATION DU PERIMETRE SCOLAIRE DES ECOLES MATERNELLES ET ELEMENTAIRES PUBLIQUES**

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés,

Décide que le périmètre scolaire de Nogent sur Marne pour les écoles maternelles et élémentaires publiques est fixé selon la liste des rues jointes en annexe à la présente délibération.

Décide que des dérogations au périmètre ainsi défini dans la limite des places disponibles peuvent être accordées.

Dit que dès lors que la capacité d'accueil d'une école sera atteinte, les inscriptions s'effectueront au sein d'une autre école, la plus proche possible du domicile des parents.

Décide que la mise en application de la nouvelle sectorisation sera effective à compter de la rentrée scolaire 2018/2019.

---

**17/182 FIXATION D'UNE PARTICIPATION DES SENIORS NOGENTAIS AU REPAS ORGANISE PAR LA VILLE**

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés,

Décide qu'une participation de 15 euros par personne sera versée lors de l'inscription au repas organisé à destination des seniors Nogentais âgés de 65 ans et plus, par la Commune, le 30 janvier 2018.

Décide que cette participation sera remboursable sur présentation de justificatifs pour les raisons suivantes :

- maladie, hospitalisation,
- décès d'un proche,
- désistement au minimum dix jours calendaires avant la date prévue du repas

Décide d'accepter l'inscription d'un conjoint/concubin ne remplissant pas les conditions d'âge, mais justifiant d'un même domicile fiscal, celui-ci paiera le même tarif que son conjoint éligible.

Décide que l'inscription d'une personne nogentaise ayant 100 ans ou plus l'année du repas (2018) est gratuite ainsi que pour un accompagnateur de son choix.

Dit que cette recette sera imputée sur le budget de la Ville sur le chapitre 70 – sous fonction 61- article 7066.

---

**17/183 AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LES DEROGATIONS AU REPOS DOMINICAL DES SALARIES DES ETABLISSEMENTS DE COMMERCE DE DETAIL**

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés,

Décide d'autoriser les commerces, toutes branches d'activités confondues à ouvrir :

- Le premier dimanche des soldes d'hiver Le deuxième dimanche des soldes d'hiver Le troisième dimanche des soldes d'hiver Le dimanche de la Fête des Mères
- Le dimanche de la braderie des commerçants Le premier dimanche des soldes d'été
- Le deuxième dimanche des soldes d'été Le dimanche avant la rentrée des classes Le premier dimanche avant Noël
- Le deuxième dimanche avant Noël Le troisième dimanche avant Noël
- Le dimanche entre Noël et le jour de l'An

L'employeur est tenu de faire connaître à Monsieur l'inspecteur du Travail le jour où le repos sera donné au personnel travaillant ledit dimanche.

---

**17/184 FIXATION DES TARIFS DES CONCESSIONS ET DES TAXES DU CIMETIERE DE NOGENT SUR MARNE**

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés,

Approuve les tarifs des concessions et des taxes funéraires à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 :

	2015	2016	2017	2018
<b>Caveau Provisoire</b>				
Taxes de séjour en caveau provisoire	9,60	9.80	10,00	10,00
<b>ADULTES</b>				
Taxes d'inhumation	37,50	38,30	39,00	40,00
Taxes de dispersion des cendres	37,50	38,30	39,00	40,00
Taxes d'inhumation columbarium	37,50	38,30	39,00	40,00
<b>ENFANTS (moins de 18 ans)</b>				
Taxes d'inhumation	19,20	19,60	20,00	20,00
Taxes de dispersion des cendres	19,20	19,60	20,00	20,00
Taxes d'inhumation columbarium	19,20	19,60	20,00	20,00
<b>Achat ou renouvellement concessions</b>				
Perpétuelle adulte	6 890,00	7 028,00	7 169,00	7 380,00
50 ans	1 840,00	1 877,00	1 915,00	1 970,00
30 ans	462,00	471,00	480,00	495,00
15 ans	233,00	238,00	243,00	250,00
<b>Tarifs Columbarium</b>				
10 ans	477,	477,00	497,00	510,00
<b>Droits de Cavurnes</b>				
50 ans	636,00	636,00	662,00	690,00
30 ans	212,00	212,00	220,00	230,00
<b>-indigents</b>				
5 ans		0,00	0,00	

**17/185 CONVENTION DE MISE A DISPOSITION A TITRE GRATUIT AU PROFIT DU DISTRICT DU VAL DE MARNE DE FOOTBALL ET DE LA LEGION ETRANGERE DU GYMNASSE LECLERC ET DU GYMNASSE WATTEAU**

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés,

Approuve la passation d'une convention de mise à disposition à titre gratuit du gymnase Watteau avec la Légion Etrangère représentée par son Adjudant-Chef, Alain RIFAULT, pour l'organisation d'un challenge sportif le 22 décembre 2017.

Approuve la passation d'une convention de mise à disposition à titre gratuit du gymnase Leclerc avec le District du Val de Marne de Football représenté par sa Directrice, Mme FERREIRA Lili, pour l'organisation d'un match sportif en faveur des jeunes de 6 à 13 ans (filles et garçons) le 14 janvier 2018.



Autorise le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les conventions.

---

**17/186 APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL 2016 DU DELEGATAIRE FAYOLLE PLAISANCE POUR LA GESTION ET L'EXPLOITATION DU PORT DE PLAISANCE**

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés,

Prends acte du rapport d'activité produit par la société FAYOLLE PLAISANCE, gestionnaire du Port de Plaisance pour l'année 2016.

---

**17/187 APPROBATION DU RAPPORT 2016 (1ER SEPTEMBRE AU 31 DECEMBRE) DU DELEGATAIRE ESPACEO POUR LA GESTION ET L'EXPLOITATION DU CENTRE NAUTIQUE**

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés,

Prends acte du rapport d'activité produit par la société Espaceo, gestionnaire du centre nautique du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2016.

---

**17/188 RAPPORT D'ACTIVITE DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA PERIPHERIE DE PARIS POUR LES ENERGIES ET LES RESEAUX DE COMMUNICATION (SIPPEREC) POUR L'ANNEE 2016**

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés,

Prend acte du rapport d'activité transmis par le Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour les Energies et les Réseaux de Communication pour l'année 2016.

---

**17/189 RAPPORT D'ACTIVITE DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS POUR L'ANNEE 2016**

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés,

Prends acte du rapport d'activité de la Métropole du Grand Paris pour l'année 2016.

---

**17/190 RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL PARISESTMARNE&BOIS POUR L'ANNEE 2016**

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés,

Prends acte du rapport d'activité de l'Etablissement Public Territorial ParisEstMarne&Bois pour l'année 2016.

---

**17/191 COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU MAIRE PRISES EN VERTU DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

M. le Maire rend compte des décisions prises en vertu des délégations qui lui sont données :

<b>COMMANDE PUBLIQUE</b>
--------------------------

- **MARCHÉ subséquent passé avec la société MOBIDÉCOR** sise avenue St Marcelin à Bonson (42160) pour la **fourniture de présentoirs métalliques** destinés à la bibliothèque municipale, arrêté au montant de 252,19 € TTC. (n°17-370 du 9 octobre 2017)
- **ACHAT de pochettes destinées à la conservation des documents du Musée auprès de la société CXD** sise 1 avenue Louison Bobet à Fontenay-sous-Bois (94120), au prix de 921,60 € TTC. (n°17-371 du 9 octobre 2017)
- **ACHAT d'une batterie pour défibrillateur auprès de la société LARDEAL MEDICAL FRANCE** sise 1 rue des Vergers à Limonest (69760) au prix de 230,40 € TTC. (n°17-372 du 10 octobre 2017)
- **CONTRAT avec la Croix Rouge** domiciliée 38 boulevard Alsace Lorraine au Perreux-sur-Marne (94170) pour la réalisation de gaufres et de barbes à papa durant la manifestation Tous Unis, le prix de cette prestation étant de 152,50 €. (n°17-373 du 10 octobre 2017)
- **CONTRAT avec la société GAUMONT** pour la diffusion du film de Michel Boujenah « *le cœur en braille* » lors de la manifestation Tous Unis, moyennant le paiement de droits de 316,50 €. (n°17-374 du 11 octobre 2017)
- **ACHAT auprès de la société BOESNER** sise 40 avenue du Général de Gaulle à Champigny-sur-Marne (94500) **de carton plume et de film adhésif de protection** destinés aux services techniques, pour un montant de 249,50 € TTC. (n° 17-375 du 11 octobre 2017)
- **MARCHÉ avec la société THOMINE TRAITEUR** sise 30 rue Buffon à Saint Maur des Fossés portant sur la **fourniture de 41 plateaux-repas** pour la réception de la Flamme sacrée organisée par la Commune, le 30 octobre 2017, au prix de 699,05 € TTC. (n°17-376 du 11 octobre 2017)
- **ACHAT de matériels informatiques** (Raspberry et son kit d'expérimentation) auprès de la **société KUBII** sise 15 rue Chavril à Sainte Foy lès Lyon (69110) pour les ateliers informatiques proposés par la bibliothèque, au prix de 178,74 € TTC. (n° 17-377 du 11 octobre 2017)
- **MODIFICATION** de la décision n°17-377 pour acter du changement d'adresse de la société Kubii, celle-ci ayant transférée son siège social au 46 chemin de la bruyère à Dardilly (69570). (n°17-403 du 20 octobre 2017)
- **ACHAT de matériels informatiques** (MakeyMakey, son kit de soudure et cartes Arduino) auprès de la **société SNOOTLAB** sise 10 boulevard d'Arcole à Toulouse pour les ateliers informatiques proposés par la bibliothèque, au prix de 224 € TTC. (n°17-378 du 11 octobre 2017)
- **ACHAT de pochettes pour la plastifieuse** du service reprographie auprès de la **société AJPLUS** sise 3/5 rue Pavlov à Trappes (78190) au prix de 402,96 € TTC. (n°17-379 du 11 octobre 2017)

- **MARCHÉ avec le cabinet BRACHET**, géomètres experts, domicilié 17 rue du Sergent Bauchat à Paris (75012) **pour l'établissement d'un état descriptif de division en volume** modificatif dans le cadre du projet de cession de l'immeuble situé 6 rue Hoche à Nogent, le coût de cette prestation s'élevant à 4 560 € TTC.  
(n°17-380 du 13 octobre 2017)
- **CONTRAT avec la société HOËL** sise 46 avenue de Bry au Perreux-Marne (94170) pour la **réparation du système de climatisation d'un véhicule** Renault Master, le coût de cette prestation étant de 118,80 € TTC. (n°17-381 du 16 octobre 2017)
- **CONTRAT avec l'association Eclat de Rêves** domiciliée 103 boulevard Mac Donald à Paris (75019) pour une représentation du **spectacle « la fée aux paillettes d'or »** devant les enfants du club de loisirs découvertes maternel Gallieni, le 27 octobre 2017, le prix de cette prestation étant de 380 €. (n°17-382 du 16 octobre 2017)
- **CONTRAT avec la société PLAINE OXYGENE** sise rue de la Chapelle au Mesnil-Amelot (77990) pour l'accueil de 60 enfants du club de loisirs-découvertes maternel Gallieni, le 27 octobre 2017, moyennant un prix de 570 €. (n°17-383 du 16 octobre 2017)
- **CONTRAT avec la société EUROTHEMIX** sise 10 rue des Campanules à Lognes (77185) pour le **montage des trois machines de musculation** acquises en octobre 2017, le prix de cette prestation étant fixé à 456 € TTC. (n°17-384 du 16 octobre 2017)
- **CONTRAT avec la société BATTLE NOGENT** située square Tino Rossi à Nogent pour **l'initiation au bowling de 24 jeunes** inscrits au stage multisports du mois d'octobre, moyennant un prix de 223,20 € TTC. (n°17-385 du 16 octobre 2017)
- **ACHAT de 35 billets de train auprès de la SNCF** dans le cadre de l'organisation d'un séjour pédagogique proposé par l'école élémentaire Val de Beauté à Montélimar, du 12 au 17 mars 2018, pour un montant global de 1 435,10 €. (n°17-387 du 16 octobre 2017)
- **ACHAT de 50 packs « énergie »** destinés aux familles participant au défi « familles à énergie positive » auprès de la **société EQWERGY** sise 73 rue Mathieu Dussurgey à Saint-Fons (69190) pour un prix de 1 119 € TTC. (n°17-388 du 16 octobre 2017)
- **ACHAT d'un réfrigérateur combiné** pour la crèche La Farandole auprès de la **société Dépann'Ménager Lenoir** sise 23 rue Félix Faure à Champigny/Marne (94500) au prix de 499,99 € TTC. (n°17-389 du 17 octobre 2017)
- **ACHAT de tampons-encreurs et cassettes d'encre** destinés à l'ensemble des services municipaux auprès de la **société EFTG** sise 537 route de la menuiserie à Pralong (42600) au prix de 737,30 € TTC. (n°17-390 du 17 octobre 2017)
- **CONTRAT avec la société FÊTES ET FEUX** sise 66 rue Henri Martin à Vanves (92170) pour le **tir d'un coup de canon** le 11 novembre 2017, le prix de cette prestation étant de 522 € TTC (n°17-391 du 17 octobre 2017).
- **ACHAT de cimaises, tringles et porte-affiches** pour les expositions organisées à la bibliothèque auprès de la **Sarl EURE FILMS ADHESIFS** sise Les Bruyères à Sylvains-lès-Moulins (27240), au prix de 78,24 € TTC. (n°17-392 du 17 octobre 2017)

- **CONVENTION avec l'autoentreprise Mme Anne-Marie Blessig**, coach scolaire, domiciliée 36 rue de Coulmiers à Nogent-sur-Marne pour l'animation d'**une rencontre-débat intitulée « dédramatisons les devoirs »** le 18 novembre et d'**un atelier pratique** le 2 décembre 2017 sur le même thème, le prix de ces prestations étant de 800 € TTC. (n°17-393 du 17 octobre 2017)
- **CONTRAT avec la société ESPACE 26** sise 147 ter B boulevard de Strasbourg à Nogent pour assurer le **nettoyage intégral du véhicule Peugeot Partner** affecté à la police municipale, le contenu d'un extincteur s'étant accidentellement répandu dans l'habitable, le prix de cette prestation étant de 570 € TTC. (n°17-395 du 17 octobre 2017)
- **CONTRAT avec la société EASY PNEUS ET SERVICES** pour le remplacement de pneumatiques de l'engin de nettoyage Ravo 540, le prix de cette prestation étant de 534,92 € TTC. (n°17-396 du 17 octobre 2017)
- **CONTRAT avec la société GEEK FACTORY** sise 4 place Leclerc à Nogent/Marne pour l'organisation d'activités « **jeux de société** » pour les enfants des clubs de loisirs-découvertes, le prix pour 4 séances étant de 144 € TTC. (n°17-397 du 18 octobre 2017)
- **CONTRAT avec la Sarl TROL** sise 21 route de Paris à Pontault-Combault (77340) pour l'organisation d'une activité « **laser games** », le 31 octobre 2017, pour les enfants des clubs de loisirs-découvertes Guy Moquet et Paul Bert, le prix de cette prestation étant de 700,80 € TTC. (n°17-398 du 18 octobre 2017)
- **LOCATION de deux chauffages radiant d'extérieur** propane auprès de la **société KILOUTOU**, dans le cadre de l'organisation des animations de fin d'année prévues le 16 décembre 2017 devant le Carré des Coignard, au prix de 522 € TTC. (n°17-399 du 18 octobre 2017)
- **ORGANISATION des sorties et activités** destinées aux jeunes fréquentant le Pôle Jeunesse pendant les vacances de la Toussaint, arrêté selon les modalités suivantes :
  - **contrat avec le Musée de l'Air et de l'Espace du Bourget** (93352) pour l'accueil de 12 jeunes et de leurs 2 accompagnateurs, le 25 octobre 2017, le coût de cette sortie s'élevant à 72 €.
  - **contrat avec la société Battle Nogent** pour l'**initiation au bowling** de 12 jeunes le 26 octobre 2017, le prix de cette prestation étant de 130 € TTC.
  - **achat de 30 entrées pour la patinoire de Fontenay-sous-Bois**, le 30 octobre 2017, au prix de 195 €.
  - **contrat avec le Parc animalier Edentara** d'Isles-les-Meldeuses (77440) pour l'accueil de 12 jeunes et de leurs 2 accompagnateurs, le 2 novembre 2017, le prix de cette sortie étant de 125 €.
  - **contrat avec la société Kartland** sise à Moissy-Cramayel (77550) pour l'organisation d'une **activité karting** (groupe de 7 jeunes et 1 animateur) le 23 octobre 2017, moyennant un prix de 176 € TTC.
  - **contrat avec la société Virtual Adventure** sise centre commercial du Carré Sénart à Lieusaint (77550) pour l'organisation d'une activité « **escape room** » destinée à 7 jeunes et un animateur, le 26 octobre 2017, moyennant un prix de 168 € TTC.
  - **contrat avec la société Green Way** sise 90 avenue Louis Blanc à La Varenne Saint Hilaire (94210) pour l'organisation d'une **ballade en gyropode sur les bords de Marne**, destinée à 7 jeunes et 1 animateur, le 27 octobre 2017, le prix de cette sortie s'élevant à 200 € TTC.

- **achat de denrées alimentaires auprès de l'enseigne Auchan** pour un montant de 70 € TTC dans le cadre de l'organisation d'une **soirée « Halloween »** à l'espace lycéens.
- **achat de jeux de société** destinés à l'espace lycéens auprès de la **société Geek Factory** sise 4 place Leclerc à Nogent, pour un montant de 150 € TTC. (n°17-400 du 19 octobre 2017)
- **MARCHÉ avec la société JC DECAUX** sise 17 rue Soyer à Neuilly/Seine (92523) pour l'impression et la **pose de 16 affiches « seniors »** (de grand format) annonçant les manifestations organisées par la Commune, au prix global de 2 154,49 € TTC. (n°17-401 du 20 octobre 2017)
- **ACHAT de notes repositionnables auprès de l'ESAT Pierre Borel** situé 7 avenue de Bellevue à Gagny (93220) au prix de 134,04 € TTC (24 blocs de 100 feuilles). (n°17-402 du 20 octobre 2017)
- **CONTRAT avec la SARL ART EVOLUTION** sise 9 rue Parrot à Paris (75990) pour l'organisation du **défilé « les soldats jouets »** et l'animation de **deux ateliers « mobile nature Noël »** et **« créatifs de Noël »**, le 16 décembre 2017 pour un montant global de 5 403,71 € TTC. (n°17-404 du 20 octobre 2017)
- **MARCHÉ avec la société ANIMA VIDEO** sise 61 rue Jean Jaurès à Lizy/Ourcq (77440) pour la réalisation d'un film institutionnel sur la Ville et du film rétrospective de l'année 2017, arrêté au montant global de 6 962 € TTC. (n°17-405 du 20 octobre 2017)
- **ACHAT de petites fournitures et de denrées alimentaires auprès de l'enseigne Auchan** de Fontenay-sous-Bois pour les besoins des ateliers culinaires des clubs de loisirs-découvertes maternels et élémentaires, arrêté au montant de 960 €. (n°17-406 du 23 octobre 2017)
- **ACHAT de petits matériels** pour les activités proposées aux enfants du club de loisirs-découvertes maternel Gallieni **auprès de la société Décathlon** sise 25 allée du 1<sup>er</sup> mai à Croissy-Beaubourg (77183), arrêté au montant de 223,84 € TTC. (n°17-407 du 23 octobre 2017)
- **MARCHÉ avec la société MATAGRIF** sise clos du Moulin à Saint-Soupplets (77165) **pour la fourniture de matériels de jardin** destinés au service Espaces Verts, le montant maximum annuel de commandes étant fixé à 15 000 € HT. (n°17-408 du 23 octobre 2017)
- **LOCATION d'un piano auprès de la Sarl PIANOS RICARD** sise 1 rue Brunard à Saint Brice-sous-Forêt (95350) pour le concert de Noël organisé à la Scène Watteau le 13 décembre 2017, au prix de 666 € TTC. (n°17-409 du 23 octobre 2017)
- **ACHAT de partitions pour trompette** destinées au Conservatoire auprès de la **société LARGHETTO LIBRAIRIE MUSICALE** sise 84 rue Raymond du Temple à Vincennes (94300) pour un montant de 58,76€. (n°17-410 du 23 octobre 2017)
- **CONTRAT avec la société TRANSPORT MARNE ET MORIN** sise 34-36 rue Paul Barennes à Meaux (77334) pour la **mise à disposition d'un autocar de 22 places avec chauffeur** le 11 novembre 2017, aux fins de transport des invités sur les différents sites de la cérémonie de commémoration de l'Armistice de 1918, au prix de 620 € TTC. (n°17-411 du 23 octobre 2017)

- **ACHAT auprès de la société BOULANGER** sise Zac des Portes de Villiers à Villiers-sur-Marne (94350) d'une **plaque de cuisson de marque Rosières**, d'un **four encastrable de marque Sauter** et d'une **hotte de marque Turboair** destinés à équiper les nouveaux locaux du pôle jeunesse, au prix global de 987 €. (n°17-412 du 24 octobre 2017)
- **ACHAT de petits matériels** (pochettes et boites classeurs) destinés à la photothèque des Archives **auprès de la société CDX France** sise avenue Louison Bobet à Fontenay-sous-Bois (94120), au prix de 1 515 € TTC. (n°17-413 du 24 octobre 2017)
- **ORGANISATION des sorties et activités** de fin d'année destinées aux jeunes fréquentant le Pôle Jeunesse, arrêté selon les modalités suivantes :
  - **contrat avec la société Dream Foot** – 5 sise route de l'Ouest à Bonneuil-sur-Marne (94380) pour la **réservation d'un terrain de foot à 5**, le 22 novembre 2017, le prix de cette prestation étant de 60 € TTC.
  - **contrat avec la Cité des Sciences** pour l'accueil de 12 jeunes et de leurs 2 accompagnateurs, le 27 décembre 2017, le prix de cette sortie étant de 58,50 €.
  - **contrat avec le Grand Rex** pour l'accueil de 12 jeunes et de leurs 2 accompagnateurs, le 3 janvier 2018, le prix de cette sortie étant de 142,50 € TTC.
  - **réservation de 8 places pour le spectacle de Odah et Dako au théâtre La République**, le 3 janvier 2018, le prix de cette sortie étant de 136 € TTC.
  - **contrat avec la société Urban Jump-Zac** sise 295 chaussée Jules César à Beauchamps (95250) pour l'organisation d'une **activité trampoline** pour 12 jeunes le 5 janvier 2018, le prix de cette prestation étant de 296 € TTC.
  - **achat de 40 tickets de « laser game » auprès de la SAS Sylaser-5** domiciliée 5 allée des Palombes à Lognes (77175), au prix de 328 € TTC.
  - **achat de décorations et de denrées alimentaires** auprès de l'enseigne **AUCHAN** destinées à l'organisation du repas de fin d'année de l'espace collégiens (30 jeunes), pour un prix de 350 € TTC. (n°17-414 du 24 octobre 2017)
- **CONTRAT avec la Fédération Nationale des CMR** domiciliée 2 place du Général Leclerc à Nogent-sur-Marne pour une **mission d'accompagnement à la réalisation de projets scolaires éducatifs et culturels pour l'année 2017-2018**, arrêté selon les modalités suivantes :
  - école L. de Vinci : 2 999,95 €
  - école Paul Bert : 11 944,77 €
  - école Victor Hugo : 7 431,08 €
  - école Val de Beauté : 1 100,90 €
 soit un montant global de 23 476,70 €. (n°17-415 du 25 octobre 2017)
- **ACHAT de mobilier et d'éléments de décoration** pour les nouveaux locaux du Pôle jeunesse auprès de la **société IKEA** sise 35 rue Jean Jaurès à Villiers-sur-Marne (94350), pour un montant global de 913,80 € TTC. (n°17-416 du 25 octobre 2017)
- **ACHAT auprès de la société WOODBRASS.COM** sise 11 avenue du nouveau conservatoire à Paris (75019) de **petits matériels** destinés au module « jardin d'éveil » du conservatoire **et de partitions avec arrangements pour jazz band**, au prix global de 713,52 € TTC. (n°17-417 du 25 octobre 2017)
- **CONTRAT avec M. Eduardo Garcia** domicilié 16 rue de la fontaine à Lésigny (77150) portant sur la **fourniture de partitions** nécessaires à l'organisation d'une master class de tango proposée par le conservatoire au mois de novembre, au prix de 400 €.

(n°17-418 du 25 octobre 2017)

- **ACHAT de 9 posters sur la connaissance des instruments auprès de la société FUZEAU** sise 45 rue du bocage à Courlay (79440) au prix de 36,89 € TTC.  
(n°17-419 du 25 octobre 2017)
- **ACHAT d'un baby-foot « club »** auprès de la **SA René Pierre-Jeux Automatiques** sise 35 rue de Maubeuge à Paris (75009) pour les clubs de loisirs-découvertes, au prix de 845 € TTC. (n°17-420 du 25 octobre 2017)
- **ACHAT auprès de l'UGAP** sise 1 boulevard Archimède à Champs/Marne (77444) **d'un écran mural manuel** pour la salle polyvalente des nouveaux locaux du pôle jeunesse, au prix de 139,20 € TTC. (n°17-421 du 27 octobre 2017)
- **ACHAT de 25 containers d'archivage et d'un rouleau de Bondina** pour les besoins du Musée, auprès de la **société PROMUSEUM** sise ZA les Marceaux, allée Jean Chaptal à Rosny/Seine (78710), au prix de 560,70 € TTC. (n°17-422 du 27 octobre 2017)
- **ACHAT de 4 vidéoprojecteurs** de marque EPSON pour les écoles élémentaires Guy Moquet, Paul Bert, Victor Hugo et Val de Beauté, auprès de la **société CFI** sise 9 avenue Michelet à Saint-Ouen (93400), au prix de 1 913,52 € TTC.  
(n°17-423 du 27 octobre 2017)
- **CONTRAT avec la société VILMA** domiciliée 1/3 villa Nymphéas à Paris (75020) pour la **réparation de l'objectif de l'appareil-photo** Canon affecté au service Communication, le coût de cette prestation étant de 242,32 € TTC.  
(n°17-424 du 27 octobre 2017)
- **ACHAT auprès de la société CIRQUE PHOTO VIDEO** domiciliée 9 boulevard des Filles du Calvaire à Paris (75003) **d'une sacoche, d'un filtre et d'une courroie** adaptés à l'appareil-photo du service Communication, au prix global de 230 € TTC.  
(n°17-425 du 27 octobre 2017)
- **LOCATION d'un petit train avec chauffeur auprès de la Sarl LES PETITS TRAINS DE PARIS** sise 18 rue de Béziers au Blanc-Mesnil (93150), le 23 décembre 2017, au prix de 1 644,50 € TTC. (n°17-426 du 27 octobre 2017)
- **ACHAT de 10 lampes pour pupitre, 10 anches pour saxophone et 2 ebow** pour le Conservatoire auprès de **MICHENAUD & CO SA** sise 18 allée Baco à Nantes (44000), au prix global de 500 € TTC. (n°17-428 du 27 octobre 2017)
- **MARCHÉ avec la SAS BERTHI CHOCOLATS, franchise « De Neuville »** sise 88 Grande rue Charles de Gaulle à Nogent-sur-Marne pour la fourniture de « **ballotins de Noël** » destinés aux seniors, le prix unitaire étant fixé à 8,50 € TTC et la quantité maximale estimée à 350 pièces. (n°17-429 du 30 octobre 2017)
- **MARCHÉ avec la société PJV** sise 101 avenue de Verdun à Argenteuil (95100) pour la fourniture de **paniers gourmands de Noël destinés aux seniors**, arrêté selon les modalités suivantes :
  - colis simple : 19,40 € TTC l'unité – quantité maximale : 300 paniers
  - colis couple : 28,75 € TTC l'unité – quantité maximale : 65 paniers
 (n°17-430 du 30 octobre 2017)

- **ACHAT de divers accessoires nécessaires au fonctionnement du pupitre de sonorisation de la régie Logistique du C.T.M. auprès de la société VNS** sise 7 boulevard Henri Barbusse à Montreuil (93100) pour un montant de 169,78 € TTC. (n°17-431 du 30 octobre 2017)
- **ACHAT de 2 armoires de séchage** pour les vêtements de travail du service de la Police Municipale auprès de la **société SKID-WINTERSTREIGER** sise parc d'activités Alpespace à Sainte Hélène du Lac (73800), arrêté au montant de 4 040,07 € TTC. (n°17-432 du 2 novembre 2017)
- **CONVENTION avec l'association Tralalalaire** domiciliée 14 rue de Strasbourg à Vincennes (94300) pour la présentation d'un **spectacle** devant les enfants de la crèche Arc en Ciel, le 14 décembre 2017, le prix de cette prestation étant de 450 € TTC. (n°17-433 du 2 novembre 2017)
- **CONVENTION avec la société SICVAA – centre Kapla** sise 27 rue de Montreuil à Paris (75011) pour l'organisation d'une animation **kapla** au club de loisirs-découvertes Gallieni, le 6 décembre 2017, le prix de cette prestation étant de 540 € TTC. (n°17-435 du 6 novembre 2017)
- **MARCHÉ avec la société ERI** sise 45 rue de la prairie à Fontenay/Bois (94120) pour la réalisation de prestations d'entretien préventif et correctif des portes automatiques des bâtiments de la Ville, arrêté selon les modalités suivantes :  
-forfait pour la maintenance préventive et l'entretien périodique : 1 274,69 € TTC / an  
- maximum annuel de commandes pour les prestations supplémentaires : 30 000 € HT  
(n°17-439 du 13 novembre 2017)

<b>LOCATIONS – CONVENTIONS D'OCCUPATION PRECAIRE ET CONVENTIONS DE MISE A DISPOSITION – AVENANTS</b>
--

- **MISE A DISPOSITION**, au profit de la **librairie AGORA**, d'un stand dans la cour du Conservatoire le 13 décembre 2017 à 19h30 dans le cadre du concert de Noël du Conservatoire à titre **gratuit**. (n°17-368 du 9 octobre 2017)
- **MISE À DISPOSITION d'un demi-terrain au stade sous la Lune au profit de l'association Football Club de Nogent**, du 23 au 27 octobre 2017, aux fins d'organisation d'un stage, moyennant le paiement d'une redevance de 100 €. (n°17-369 du 9 octobre 2017)
- **MISE À DISPOSITION du gymnase Watteau au profit de l'association Réveil de Nogent Handball**, du 30 octobre au 3 novembre 2017, aux fins d'organisation d'un stage, moyennant le paiement d'une redevance de 240 €. (n°17-386 du 16 octobre 2017)
- **MISE À DISPOSITION d'une salle de musculation située 6 avenue Smith Champion à Nogent au profit de l'association Nogent Natation 94**, du 23 octobre au 3 novembre 2017, aux fins d'organisation d'un stage, moyennant le paiement d'une redevance de 130 €. (n°17-394 du 17 octobre 2017)
- **MISE À DISPOSITION d'une clé** permettant l'accès à la promenade Yvette Horner à 4 propriétaires de l'île de Beauté moyennant le versement par chacun d'eux d'un dépôt de garantie de 50 €. (n°17-427 du 27 octobre 2017)



- **CONVENTION** avec l'association **Le Théâtre de la Nuit** domiciliée 18 avenue du président Allende à Arcueil (94110) pour la mise à disposition du 3 au 18 novembre 2017 de l'exposition « *le Grand Paris vu de nos fenêtres* ». (n°17-434 du 2 novembre 2017)
- **MISE À DISPOSITION** à titre gratuit de la salle **Charles de Gaulle** et des terrains bitumés des bords de Marne au profit de l'**A.F.M. TELETHON**, les 8 et 9 décembre 2017. (n°17-437 du 8 novembre 2017)
- **MISE À DISPOSITION** de l'espace sportif **David Douillet** au profit de l'**Aïkido Club de Nogent** domicilié 34 grande rue Charles de Gaulle à Nogent, le 17 décembre 2017 au matin, dans le cadre de l'organisation d'un stage, moyennant le paiement d'une redevance de 40 €. (n° 17-440 du 14 novembre 2017)

### MISES EN DÉCHARGE ET CESSIONS

- **CESSION** à titre gratuit du réfrigérateur de marque **Indesit** acquis en 2005 et affecté à la crèche La Farandole à la société **DÉPANN'MÉNAGER LENOIR** sise 23 rue Félix Faure à Champigny/Marne (94500). (n°17-436 du 7 novembre 2017)
- **MISE EN DECHARGE** de la table de ping-pong de marque **Décathlon** acquise en 2007 pour les besoins du Pôle Jeunesse à l'Eco Point. (n°17-438 du 9 novembre 2017)

L'Ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30



**Jacques J.P. MARTIN**  
Maire de Nogent-sur-Marne

**Président du territoire ParisEstMarne&Bois**

